Santé

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **42 (2005)**

Heft 1645

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La médecine complémentaire doit être alternative

Les thérapies non conventionnelles peuvent réduire les coûts de la santé seulement quand elles sont proposées avec les traitements ordinaires et au même prix.

La controverse actuelle sur les preuves d'économicité et d'efficacité des thérapies alternatives fait oublier que jadis, le Fonds national pour la recherche scientifique avait conduit un programme national de recherche (PNR 34) intitulé *Médecines complémentaires*. Programme modeste certes, disposant d'un crédit-cadre de six millions de francs, qui financèrent quinze projets. Le programme fut lancé en 1990, fut effectif de 1992 à 1998 et le rapport final fut publié en français en 2000.

Une des études de ce programme, menée par le professeur Jürg Sommer du Service de recherche sur l'économie de la santé et la politique sociale (FGS) de l'Université de Bâle, essaya de savoir si la mise à disposition des médecines complémentaires allait augmenter les coûts de la santé. Le comportement de trois groupes d'assurés chez Helsana, (environ 7000 personnes par groupe) furent analysés durant trois ans : un groupe d'assurés bénéficiant pour la durée du test d'une assurance supplémentaire gratuite pour prestations de médecines complémentaires, un groupe de contrôle ne bénéficiant pas de cette assurance et un troisième composé d'assurés ayant contracté d'eux-mêmes une assurance complémentaire. Les résultats de l'étude suggéraient deux choses. D'une part, le recours spontané aux prestations complémentaires du premier groupe était très modeste, ce qui rendait difficile l'analyse du coût de ces prestations. D'autre part, ce groupe recourrait aux thérapies complémentaires en sus des soins dispensés par des médecins traditionnels.

Au vu du petit nombre d'utilisateurs, ce comportement n'entraîna pas d'augmentation substantielle des coûts médicaux. Mais par extrapolation, l'étude démontrait la nécessité de l'intégration des médecines non conventionnelles dans le répertoire des praticiens de première instance, si l'objectif premier était de réaliser la neutralité des coûts. Dans des conditions d'offre non structurées, dit le rapport, les médecines complémentaires sont utilisées en supplément de la médecine conventionnelle. Le fait de disposer de thérapies alternatives ne va pas diminuer le coût global de la santé, si elles ne sont pas offertes à valeur égale et à titre subsidiaire dans le même centre de compétence. *ge*

Médecines complémentaires, Point de vue de la science, Éditions Médecine et Hygiène, 2000.

Suite de la première page

Du bon et du mauvais usage de PISA

Or si Fribourg affiche de bons résultats intercantonaux et que le milieu les influe peu, comment expliquer cette double réussite, cette approche réelle de l'égalité des chances?

Les chercheurs pourraient explorer plusieurs directions. Tout d'abord, la nature de l'enseignement. Est-ce que les heures consacrées à telle et telle branche, est-ce que l'organisation de la classe, les appuis, la nature des devoirs à domicile sont une première explication?

Deuxième éclairage à chercher dans ce qu'on appelle le milieu familial. Il peut être constitué de parents universitaires qui transmettent toute une culture par immersion quotidienne. Mais le milieu familial peut aussi être socialement modeste et ambitieux pour l'avenir des enfants et, comme tel, être un milieu porteur. Enfin si l'école a, dans la société, sa place reconnue, si elle n'est pas l'objet d'enjeux politiques contre-productifs, comme le canton de Vaud en donne le lamentable exemple, si elle a le prestige naturel qui doit être le sien, il est possible qu'elle atténue les disparités sociales et réduise l'influence du milieu.

Bref, pour la recherche pédagogique et sociologique, quel sujet, quel défi! C'est le mérite premier de PISA d'inciter à mieux comprendre ce jeu à trois personnages: l'école, la famille, la société. *ag*

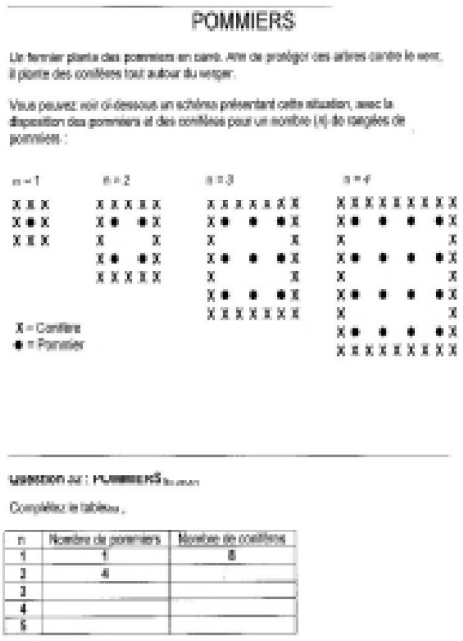
POMMIERS

Un fermier plante des pommiers en carré. Afin de protéger ces arbres contre le vent, il plante des conifères tout autour du verger.

Vous pouvez voir ci-dessous un schéma présentant cette situation, avec la disposition des pommiers et des conifères pour un nombre (n) de rangées de pommiers :

n = 1 n = 2 n = 3 n = 4

X = Conifère
● = Pommier

QUESTION 3 : POMMIERS

Complétez le tableau.

n	Nombre de pommiers	Nombre de conifères
1	1	8
2	4	
3		
4		
5		

Epreuve de mathématique administrée à des élèves de neuvième année scolaire.